



RELEVÉ DE DECISIONS

DU CONSEIL DE L'IUT Du 25 février 2014

1/ Approbation du compte rendu du conseil de l'IUT du 2 décembre 2013

Le compte rendu du conseil d'IUT du 2 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

Votants: 23
Pour : 23

2/ Evolution de l'offre de formation

- ✓ Le Conseil de l'IUT approuve à l'unanimité la nouvelle maquette de la licence professionnelle APSIO-Analyste Programmeur des Systèmes Informatiques Ouverts-

Votants: 22
Pour : 22

- ✓ Le Conseil de l'IUT approuve à l'unanimité l'ouverture en apprentissage et en alternance de la LPMA, licence professionnelle de Maintenance Aéronautique

Votants: 22
Pour : 22

3/ Capacités d'accueil en DUT pour la rentrée 2014

- ❖ Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité la politique et la stratégie de recrutement dont les objectifs principaux sont le maintien du taux de recrutement des bacheliers technologiques et le maintien d'une diversification des publics accueillis.

Votants : 22
Pour : 22

- ❖ Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité les capacités d'accueil en DUT pour la rentrée suivante.

- ✓ DUT GIM : 56
- ✓ DUT R&T : 78
- ✓ DUT Informatique : 104
- ✓ DUT Carrières sociales : 52

Votants: 22
Pour : 22

4/Point financier : Tarifs et subvention

Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité :

- ✓ Le Tarif d'inscription à l'assemblée des chefs de départements GIM des 15 et 16 mai 2014 soit 150€ par personne

Votants: 22
Pour : 22

- ✓ Les Tarifs d'inscription au colloque National de la Recherche en IUT (CNRIUT) des 11, 12 et 13 juin 2014 soit 100 € pour toute personne ayant la qualité de doctorant et 200 € pour toute autre personne.

Votants: 22
Pour : 22

- ✓ La subvention de 1000 € accordée par l'IUT pour alimenter le budget du CNRIUT

Votants : 22
Pour : 22

5/Tarifs de location de la Maison Intelligente

Le conseil de l'IUT approuve à l'unanimité l'addendum prévoyant des tarifs à la demi-journée pour la location de la Maison Intelligente et une réduction de 10% des tarifs à compter du 6^{ème} jour de location consécutif.

Votants: 22
Pour : 22

Fait à Blagnac le 27 février 2014

Le Président du Conseil de l'IUT
Toulouse II Blagnac

Pascal LEGOUT

